

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 16

MONTREAL, LE VENDREDI 20 JANVIER 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Une potion qu'il faut avaler

Donné gagnant depuis des mois, Édouard Balladur a fini par s'imposer comme le candidat universel, une sorte de potion miracle dont personne ne raffole, mais qu'on est convaincu de devoir avaler.

Comme s'il avait déjà installé ses pénates à l'Élysée, c'est sous les lambris et les lustres du bureau de son ancien patron, le président Georges Pompidou, que le premier ministre Édouard Balladur a choisi d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle française. Complet sombre, mine confite, port de tête rigide, l'homme lisait son texte sans conviction. L'événement était tellement sans surprise que la chaîne de télévision France 2 avait choisi pour le commenter, non pas un politologue, mais un conseiller en communications et un... psychanalyste.

Il faut dire que ce qui passionne la France depuis un an n'est pas tant de savoir si Édouard Balladur sera candidat mais bien le récit de ses amours tumultueuses avec l'autre candidat de la droite, Jacques Chirac, chef du RPR et maire de Paris. Quand Édouard Balladur a-t-il rompu le pacte qui le liait à celui qui l'a ramené à la politique en 1980, en a fait son conseiller personnel et lui a ouvert les portes de Matignon? Voilà la question qui passionne les médias, qui ont consacré hier une partie de leurs pages à tenter de percer l'énigme de celui qui avait promis en 1990 de ne jamais être candidat. «L'amitié, cela n'existe pas en politique», avait dit le premier ministre dès septembre 1993.

Pour le reste, l'élection présidentielle semble pour l'instant avoir été confisquée par les instituts de sondage qui auscultent le cœur et les reins des Français. Donné gagnant depuis des mois, Édouard Balladur a fini par s'imposer comme le candidat universel, une sorte de potion miracle dont personne ne raffole, mais qu'on est convaincu de devoir avaler.

Alors que 30 % des électeurs sont sûrs de voter pour lui, que 46 % souhaitent la semaine dernière qu'il se lance dans la course présidentielle et que 59 % ont l'intention de voter contre un candidat socialiste fantôme, le premier ministre est donné gagnant par 70 % de la population. C'est l'effet boule de neige. Un sondage en amplifie un autre qui fait grossir le suivant. Jusqu'à ce que personne n'ose plus contester l'évidence matraquée à coups de pourcentages. Un peu comme si on déclarait le OUI gagnant au référendum québécois puisque les sondages montrent depuis longtemps qu'une majorité de Québécois est convaincue que l'indépendance se fera un jour.

Et si Édouard Balladur s'applique d'ailleurs à surfer sur l'opinion, retirant un projet de loi, modifiant une position chaque fois que celle-ci lui est défavorable. Sans oublier qu'il joue depuis des mois à ne pas être candidat, envoyant plutôt ses ministres les plus influents au combat. Tous ceux qui ont appliqué la recette inverse se sont retrouvés sur des voies d'évitement. Que ce soit l'ancien «candidat naturel de la gauche», Michel Rocard, mort au champ de bataille des élections européennes, ou Jacques Chirac, qui entame sa troisième présidentielle comme un coureur essoufflé avant même d'avoir posé les pieds sur les blocs de départ.

Edouard Balladur a sur tous les autres candidats plusieurs longueurs d'avance. Il apparaît surtout comme le seul candidat au-dessus des partis et de ce qu'il nomme dédaigneusement «la politique». Avec ses airs de marquis qui achète ses chaussettes à Rome et ses complets à Londres, il canalise les voies de la droite profonde et arrive premier chez les retraités, les artisans, les cadres supérieurs et les catholiques. Mais Édouard Balladur a beau être le seul premier ministre à avoir conservé si longtemps une majorité d'opinions favorables, les Français sont loin d'être emballés par ses réalisations, disent les mêmes sondages.

Et si les jeux n'étaient pas faits? Avec au moins cinq candidats à droite et probablement plus à gauche, il serait téméraire d'annoncer les résultats à trois mois de l'élection.

D'autant plus que la gauche, qui oscille entre Lionel Jospin (ex-ministre de l'Éducation), Jack Lang (ex-ministre de la Culture) et Henri Emmanuelli (secrétaire du Parti socialiste), n'a pas encore choisi son candidat. Il n'a fallu que quelques semaines en décembre pour hisser le président de la Commission européenne Jacques Delors au premier rang des sondages.

À droite, un duel Chirac-Balladur au second tour n'est pas exclu. Ou se rangerait alors les électeurs de Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers? Sans oublier qu'un candidat comme Raymond Barre, qui chasse sur les mêmes terres centristes que Balladur, pourrait venir troubler le jeu.

Les sondages peuvent être trompeurs, expliquait récemment l'anthropologue Emmanuel Todd. «Les gens des classes moyennes ont à tout moment une opinion sur tout. (...) Les sondages d'opinion, lancés sur tout et n'importe quoi (...), donnent donc l'opinion des classes moyennes. La campagne électorale fait entrer les milieux populaires dans le jeu politique (...). Son effet est de faire passer du suffrage censitaire au suffrage universel.»

Voilà pourquoi, quoi qu'on dise, les campagnes électorales servent encore à quelque chose.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB7	Montréal
Avis publicsB9	Nuageux. Pluie
ClasséesA6	ou verglas en soirée.
CultureB9	Max: 3
ÉconomieA8	Québec
ÉditorialA10	Nuageux. Vent
Le mondeA7	du nord-est de 20
Mots croisésA6	à 40 km/h.
Les sportsB6	Max: -1
VisasB4	Détails en A 6

POLITIQUE

Grey et Taylor disent non au PQ

PAGE A 2



LE MONDE

Mea-culpa des autorités japonaises

PAGE A 7



CULTURE

Pas chiche, le Cabrel

PAGE A 12

Le drapeau russe flotte sur Grozny

Les Tchétchènes ne s'avouent pas vaincus même si Eltsine déclare les opérations militaires terminées

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Grozny — Après trois semaines de bombardements et de furieux combats dans la capitale tchétchène, l'armée russe s'est finalement emparée, hier, du palais présidentiel de Grozny. Mais les Tchétchènes ont fait savoir qu'ils ne s'avouaient pas vaincus, même si Boris Eltsine déclare la phase militaire des opérations russes en Tchétchénie «terminée».

Les soldats russes ont hissé leur drapeau sur le palais que les combattants tchétchènes avaient, selon leurs propres dires, quitté dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les soldats russes ont immédiatement commencé à déminer le bâtiment, symbole de la résistance tchétchène depuis l'intervention russe dans leur pays, le 11 décembre. On ignore cependant ce que sont devenus les soldats russes qui y étaient retenus prisonniers.

Le palais présidentiel est perdu pour les indépendantistes tchétchènes qui ont dû transférer leur état-major un kilomètre plus loin. Mais leur résistance n'est pas vaincue et l'artillerie russe continuait hier soir à arroser Grozny d'obus.

Les tirs redoublaient d'ailleurs d'intensité hier vers 21h sur la capitale tchétchène. Les déflagrations déchi-

raient la nuit et les éclairs zébraient le ciel, visibles à dix kilomètres du centre.

«Les combats se poursuivent autour du dépôt près de la gare ferroviaire, à côté du marché. Là, nous n'avons pas cédé de terrain et nous avons même progressé par

VOIR PAGE A 12: GROZNY

VOIR AUSSI EN PAGES A 7 ET A 10

- Eltsine dresse le bilan du conflit
- L'éditorial de François Brousseau

La crise du dollar

Thiessen cible les finances publiques

Selon le gouverneur de la Banque du Canada, la balle est dans le camp de Paul Martin

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le discours prudent que Gordon Thiessen, gouverneur de la Banque du Canada, a servi hier à Montréal sur le mode réfléchi a été disséqué dans ses moindres détails par les acteurs financiers qui en ont déduit que c'était au ministre Paul Martin qu'incombait l'obligation de freiner le recul de la devise canadienne en adoptant des mesures appropriées à la faveur de son prochain budget.

En rappelant que les torts qui ont été faits aux valeurs canadiennes découlaient en bonne partie de l'incapacité affichée par les gouvernements en matière de finances publiques, en insistant sur le partage des rôles que doivent camper respectivement ministre des Finances et gouverneur de la Banque du Canada, M. Thiessen a imprimé une certaine influence sur le cours des transactions, hier, qui s'est notamment traduite par une diminution de 18 centièmes de la devise. Elle s'est donc fixée à 70,20 cents américains.

Selon les observations recueillies auprès de Pierre Ghazi, directeur du marché monétaire à la Banque de Montréal, les propos de M. Thiessen ont été traduits comme suit: «C'est à M. Martin de prendre des mesures fiscales nécessaires pour mettre un terme à la faiblesse du dollar. Selon M. Thiessen, la balle est dans le camp du ministre des Finances.»

S'il n'a pas nommé une seule fois, dans son exposé, le nom du ministre des Finances, le gouverneur de la banque centrale a néanmoins déclaré ceci: «J'aimerais souligner que lorsque l'on examine attentivement les rai-

VOIR PAGE A 12: THIESSEN

La visite de Jacques Parizeau à Paris

Pour faire triompher la non-indifférence

-1-

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À l'égard de la souveraineté du Québec, la France se borne, depuis plusieurs années, à une position traduite par la formule consacrée de «non-ingérence, non-indifférence». Le gouvernement du Parti québécois n'en demande pas plus et le premier ministre Jacques Parizeau, en visite officielle à Paris du 24 au 28 janvier, ne cherchera pas à compromettre la France en faveur de son option.

Par contre, en donnant une «nouvelle impulsion», au plus haut niveau, aux relations France-Québec, M. Parizeau veut favoriser la non-indifférence. Son raisonnement est simple: plus les rapports entre la France et le Québec sont bons, vigoureux, constants, plus la non-indifférence est forte; à l'inverse, moins le Québec est présent à Paris, plus la non-ingérence est forte.

Au lendemain d'une victoire au référendum, le gouvernement Parizeau s'attend à ce que la

France soit parmi les premiers sinon le premier pays à reconnaître le Québec souverain. La non-indifférence est bonne pour la souveraineté. Elle est bonne aussi pour la coopération économique et culturelle entre les deux États.

La visite de M. Parizeau est une visite politique. Son tout premier objectif est de relancer les visites périodiques entre les chefs des deux gouvernements. Son programme est chargé: il prononcera quatre discours majeurs, participera à six tête-à-tête avec les personnages politiques les plus importants du pays, dévoilera une plaque commémorative de la visite de René Lévesque en 1977, sera reçu à déjeuner à l'Élysée, à dîner au Quai d'Orsay, donnera deux réceptions, et accordera quatre entrevues à des médias français. Une rumeur a voulu quelque temps qu'il reçoive la Légion d'honneur.

L'épouse de M. Parizeau, Lisette Lapointe, l'accompagnera et aura un programme parallèle-

VOIR PAGE A 12: PARIZEAU

Institut québécois du cinéma

Roger Frappier claque la porte

Il accuse la ministre Dionne-Marsolais de rejeter du revers de la main l'engagement du milieu

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le président de l'Institut québécois du cinéma, le producteur Roger Frappier, a remis hier sa démission à la ministre de la Culture et des Communications, Rita Dionne-Marsolais.

La démission du producteur du *Déclin de l'empire américain* et de *Jésus de Montréal* fait suite aux «déclarations déconcertantes» de la ministre sur la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Dans sa lettre de démission, M. Frappier s'en prend à «votre façon de rejeter du revers de la main tout l'engagement du milieu envers une société (la SODEC) qui a été conçue pour nous apporter une gestion moderne des industries culturelles».

Mme Dionne-Marsolais a publiquement remis en question, mardi, la SODEC, créée sous le règne de la ministre libérale Liza Frulla. L'organisme doit remplacer la Société générale des industries culturelles et gérer l'aide aux industries du cinéma, de la télévision, de l'édition et du disque.

La nouvelle ministre s'est plus précisément interrogée

VOIR PAGE A 12: FRAPPIER

• LES ACTUALITÉS •

70 millions \$ pour un nouveau traversier

PRESSE CANADIENNE

Québec — Un traversier neuf valant 70 millions \$ deservira la ligne Matane-Baie-Comeau à compter de 1997, tandis que le navire actuellement en service à cet endroit, le *Camille-Marcoux*, sera transféré dès 1996 aux îles de la Madeleine après des travaux de restauration.

C'est ce qu'a annoncé le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, dans le cadre du projet du gouvernement québécois d'assurer la survie du chantier maritime MIL-Davie de Lévis-Lauzon.

C'est ce chantier maritime qui assurera la construction du premier navire et la restauration du second, ce qui y permettra le maintien de 850 emplois directs et de 200 autres indirects, a soutenu le ministre.

Dans un premier temps, la Coopérative de transport maritime des îles de la Madeleine (CTMA) se portera acquéreur du navire *Camille-Marcoux*, actuellement en service entre Matane et Baie-Comeau et propriété du gouvernement québécois par l'entremise de la Société des transports du Québec.

Raymond Chrétien pris à partie à Washington

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — Plus de deux ans après avoir pris à partie l'ambassadeur du Canada à Washington, Derek Burney, une représentante du gouvernement du Québec aux États-Unis a vivement critiqué hier, l'ambassadeur Raymond Chrétien.

Après avoir écouté un discours prononcé par M. Chrétien devant le Canadian-American Business Council hier midi, la conseillère aux affaires nationales Anne Legaré a affirmé aux journalistes que l'ambassadeur canadien ne représentait pas les intérêts du Québec.

«Je pense que les Québécois méritent mieux, a-t-elle déclaré. Ils méritent d'être vraiment représentés, en tant que pays.»

En octobre 1992, Mme Legaré, alors présidente du comité des relations internationales du Parti québécois, avait publiquement accusé l'ambassadeur Burney de manquer de respect à l'égard des Québécois et de diminuer les tenants du NON au référendum sur l'Accord de Charlottetown.

Hier, M. Chrétien a consacré quelques minutes de son discours au débat constitutionnel québécois, expliquant que plusieurs Américains soulevaient la question lorsqu'ils le rencontraient.

«Dans le cadre de mes conversations, ils me disent que la séparation du Québec n'a pas de sens», a-t-il déclaré.

Comme il l'avait fait lors de discours précédents, il s'est dit convaincu que les Québécois finiront par rejeter la séparation et choisiront le Canada.

Mme Legaré n'a pas pris la parole publiquement après le discours de M. Chrétien comme elle l'avait fait pour son prédécesseur, mais elle a passé de longues minutes avec les journalistes pour tenter d'expliquer son point de vue.

Elle a d'abord soutenu que l'ambassadeur aurait dû s'en tenir aux relations entre le Canada et les États-Unis et n'aurait pas dû s'aventurer sur le chemin glissant de la question constitutionnelle. Et que s'il tenait vraiment à le faire, il devait représenter les divers points de vue en cours au Canada et au Québec.

Elle a affirmé que l'ambassadeur faisait de la politique en prédisant la défaite des souverainistes au référendum. «Il ne devait pas dire quelque chose qui n'est pas exact, a-t-elle affirmé. Il ne s'agit que d'un point de vue.»

The Boys of St. Vincent censuré aux États-Unis

Los Angeles (PC) — La chaîne de câblodistribution américaine Arts and Entertainment a décidé de couper certaines scènes du téléfilm canadien, *The Boys of St. Vincent*, à cause de la délicatesse du sujet traité.

Le metteur en scène John Smith, de Montréal, s'est d'ailleurs dit surpris que le câblodistributeur, qui doit diffuser l'œuvre le mois prochain, en ait enlevé deux scènes en plus d'en écourter plusieurs autres.

Ce film est basé sur les agressions sexuelles dont ont été victimes de nombreux pensionnaires de l'orphelinat St. Vincent, à Terre-Neuve, au cours des dernières décennies.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

Français langue seconde

L'Institut des langues secondes de l'Université d'Ottawa souhaite recruter un professeur de français langue seconde selon les modalités suivantes:

- 1 poste régulier (conduisant à la permanence) au rang de Professeur adjoint. Entrée en fonction: 1 juillet 1995.

Qualifications

- Doctorat dans un domaine directement relié à l'enseignement du français langue seconde;
- Expertise recherchée dans le domaine de l'application des nouvelles technologies à l'enseignement des langues et/ou à l'évaluation des compétences linguistiques;
- Expérience dans l'enseignement au niveau post-secondaire;
- Publications.

Fonctions

La charge de travail du professeur adjoint comprend 18 crédits (3 cours/année) dans le programme de français langue seconde à divers niveaux et/ou dans le cadre du B.A. ou de la M.Ed. en didactique des langues secondes. Elle comporte aussi des responsabilités de recherche dans le domaine visé par ce concours et des services à la communauté universitaire.

Traitement

Selon la convention collective.

Candidature

Pour indiquer son intérêt, prière d'adresser sa lettre de candidature, son curriculum vitae, un exemplaire de ses principales publications et trois lettres de recommandation au plus tard le 24 février 1995 à:

Robert Courchène, Directeur intérimaire
Institut des langues secondes
Université d'Ottawa
C.P. 450, Succ. A
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours est destiné aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université a une politique d'équité en matière d'emploi et encourage fortement les hommes à présenter leur candidature à ce concours.

Directeur(trice) général(e) Institut de recherche

Les Centres jeunesse de Montréal, en partenariat avec l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, sont en processus d'implantation d'un institut de recherche sous la thématique suivante: • Pour le développement social des jeunes et la prévention de la violence •.

Le conseil provisoire est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e) qui assumera la responsabilité des activités touchant la recherche et la promotion de la recherche, la diffusion et le transfert de connaissances, ainsi que l'échange interactif des connaissances entre les milieux de pratique et le milieu universitaire.

Le(la) candidat(e) est détenteur(trice) d'un diplôme universitaire de troisième cycle (doctorat) dans une discipline des sciences humaines et a un statut de professeur(e) permanent(e). Cette personne s'intéresse de façon particulière aux jeunes en difficulté d'adaptation ainsi qu'aux activités professionnelles des Centres jeunesse de Montréal.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 février 1995 à 17 h au Comité de sélection - Institut de recherche, Les Centres jeunesse de Montréal, 4675, rue Bélanger Est, Montréal (Québec) H1T 1C2.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront un accusé de réception.

DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES (PH.D.)

L'Institut national de la recherche scientifique et l'Université du Québec à Montréal offrent un programme conjoint de doctorat en études urbaines (Ph.D.).

Le programme est accessible à des étudiants et étudiantes titulaires d'une maîtrise mais aussi d'un baccalauréat en sciences humaines (économie, sociologie, démographie, science politique, etc.), en gestion ou en aménagement.

Le programme dure quatre ans et les étudiants et étudiantes de première année peuvent recevoir une bourse.

Date limite du dépôt des candidatures: le 15 mars 1995

Renseignements généraux et formulaire de demande d'admission:

Doctorat en études urbaines
INRS-Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6
Tél.: (514) 499-4071

ou

Doctorat en études urbaines
Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél.: (514) 987-7883

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec à Montréal

CARRIÈRES & PROFESSIONS

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305

télécopieur 985-3390

RESERVE

Voulez-vous élargir vos horizons? La Réserve navale, en plus de vous offrir une formation pratique, des possibilités de voyager et un revenu supplémentaire, vous permet aussi de poursuivre votre carrière civile.

En travaillant à temps partiel durant certains soirs et week-ends, vous découvrirez de nouvelles possibilités d'emplois et rencontrez des gens intéressants.

Action! Satisfaction! Joignez-vous à la Réserve navale dès aujourd'hui!

Pour obtenir plus de renseignements et voir notre nouveau vidéo, rendez-nous visite ou téléphonez-nous au:

NCSM DONNAONA
2055, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1W6 283-6517 ou 1 800 856-8488

SENSATION A TEMPS PARTIEL

FORCES ARMÉES CANADIENNES

RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

DEUX POSTES DE PROFESSEURS, PROFESSEURES

Le Département de counseling et orientation est à pourvoir deux postes de professeurs, professeures.

Poste no 1: Psychologie du counseling

Poste no 2: Psychosociologie des groupes

DESCRIPTION POSTE NO 1

— Dispenser aux trois cycles des enseignements portant sur les modèles conceptuels et d'intervention relatifs au développement personnel et professionnel.

— Mener des recherches sur des problématiques liées au développement personnel et professionnel et au counseling de carrière.

DESCRIPTION POSTE NO 2

— Dispenser aux trois cycles des enseignements portant sur la psychosociologie des groupes, notamment dans les programmes en sciences de l'orientation et en animation des groupes restreints.

— Mener des recherches sur la psychosociologie des groupes et les interventions éducatives en groupe.

DESCRIPTION POUR LES 2 POSTES

— Diriger des essais, mémoires et thèses reliés à ses enseignements et à ses recherches.

— Participer aux activités administratives et aux activités de rayonnement inhérentes à ses fonctions.

CRITÈRE DE SÉLECTION POSTE NO 1

— Détenir un doctorat en sciences de l'orientation, en psychologie du counseling, en psychologie du travail, en psychologie scolaire ou l'équivalent.

CRITÈRE DE SÉLECTION POSTE NO 2

— Détenir un doctorat en sciences de l'orientation, en psychologie ou en sciences humaines.

CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES DEUX POSTES

— Expérience souhaitée dans l'enseignement, la recherche ou l'intervention.

— Capacité de favoriser chez les étudiants et les étudiantes des conditions d'échange et d'apprentissage.

— Maîtrise de la langue française.

Traitement: selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction: 1^{er} juin 1995.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae avant le 31 mars 1995 à l'adresse suivante:

Dr Marcel Monette, directeur
Département de counseling et orientation
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval (Québec) Canada G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2063

Doyenne des universités canadiennes et des universités francophones en Amérique, l'Université Laval appuie le progrès et l'ouverture de la société en alliant formation de qualité et développement du savoir.

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences de l'éducation

Département de counseling et orientation

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

DIRECTEUR ARTISTIQUE

POUR MAISON D'ÉDITION DE LIVRES

Responsabilités:

Mise en pages des livres, conception et réalisation graphique des pages couvertures, de la publicité, des communiqués et du catalogue.

La personne doit avoir l'expérience de la préimpression et de l'impression, ainsi qu'une bonne connaissance des logiciels QuarkXPress, Microsoft et Photoshop.

Faire parvenir c.v. à l'attention de la Directrice des ressources humaines, au 1212, rue Saint-Mathieu, Montréal H3H 2H7



Le Collège de Valleyfield s'affirme de plus en plus, grâce à la qualité de son enseignement et à son équipe dynamique, comme une présence essentielle dans son milieu.

ENSEIGNANT(E), Histoire de l'art Session hiver 95

Les candidat(e)s possèdent: • un baccalauréat en histoire de l'art accompagné d'un diplôme en communications, théâtre, arts visuels ou en lettres et, • idéalement, une expérience de 3 à 5 ans, soit en milieu de travail ou en enseignement.

Veillez noter que toutes les personnes sélectionnées pour une entrevue devront réussir un test de français écrit. La rémunération se situe entre 29 627 \$ et 55 856 \$.

Nous invitons les personnes intéressées à nous faire parvenir leur curriculum vitae, en y joignant une copie de leur(s) diplôme(s) et relevé(s) de notes, avant le 27 janvier 1995, à la Direction des ressources humaines, Collège de Valleyfield, 169, rue Champlain, Valleyfield (Québec) J6T 1X6.



Laurentian University Université Laurentienne

POSTE FRANCOPHONE ÉCOLE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'École de l'Activité Physique sollicite des candidatures à un poste, avec possibilité de permanence, disponible à compter du 1^{er} juillet 1995. Exigences: le(la) candidat(e) doit détenir un Ph.D. et être capable d'établir un programme de recherche dans son domaine. Le(la) candidat(e) sélectionné(e) devra enseigner en français les cours suivants: apprentissage moteur, contrôle neuro-moteur et comportement du mouvement, croissance physique et développement, éducation physique adaptée et une activité physique. L'Université Laurentienne souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées à poser leur candidature. Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyens et citoyennes canadiens ainsi qu'aux résidents et résidentes permanents.

Conformément à la politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne le bilinguisme passif (français/anglais) est une condition d'obtention de la permanence. L'Université offre gracieusement à ses professeurs des cours de langue seconde. Ce poste est sujet à l'approbation budgétaire. Curriculum vitae, copies des publications et noms de trois références doivent être envoyés d'ici le 31 mars 1995, au Dr Roger Couture, Président du Comité des Affaires Francophones, Université Laurentienne, Sudbury, Ontario, P3E 2C6.

CARRIÈRES & PROFESSIONS LE DEVOIR

Les lundis, mercredis, et vendredis inclusivement.

• LES ACTUALITÉS •

Initiation des recrues militaires à Petawawa

Collenette ordonne une enquête

JOHN WARD
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Jean Chrétien ne verrait aucun problème à ce que le Régiment canadien aéroporté disparaisse.

Deux documents vidéos amateurs au contenu choquant, diffusés cette semaine à la télévision, en ont incité plusieurs à suggérer l'abolition de ce régiment de parachutistes.

«S'il faut le démanteler, nous allons le démanteler, a dit M. Chrétien, en route pour Trinidad. Je n'y vois absolument aucun problème.»

L'une des bandes montre des soldats du régiment aéroporté en pleine séance d'initiation de recrues, à leur base de Petawawa, en Ontario. Devant la caméra, des soldats ivres vomissent, urinent et avalent des excréments humains. L'autre vidéo montre des membres du régiment, en mission en Somalie, qui tiennent des propos racistes et parlent de «tuer des nègres».

Le ministre de la Défense, David Collenette, a qualifié la vidéo de l'initiation de dégoûtante, et ordonné au général et chef d'état-major, John de Chastelain, de lui faire personnellement rapport sur cette question lundi matin.

Déjà controversé, notamment depuis sa mission en Somalie, en 1993, le régiment le devient encore davantage avec la diffusion de ces vidéos.

Un haut fonctionnaire a estimé qu'il dépendait du régiment de faire la preuve qu'il ne devrait pas être démantelé.

M. Bill Sutherland, colonel à la retraite et ex-commandant de bataillon, a déclaré que les vidéos étaient probablement la goutte qui fait déborder le vase - et cela à une époque où on cherche à réduire les budgets. «Quand vous cherchez quoi couper, si vous êtes au bureau du ministre, vous avez tendance à couper ce qui est controversé, pas ce qui est utile ou qui fonctionne bien», a-t-il analysé.

M. Sutherland, qui a servi au sein de l'armée de l'air britannique, a déclaré que la vidéo de l'initiation était carrément «bestiale». «Si cela s'était produit sous mon commandement, je les aurais expulsés», a-t-il dit.

Mais un ancien membre du régiment, qui a préféré ne pas être identifié, a soutenu que de semblables initiations étaient courantes quand il faisait partie du régiment, dans les années 80. Cela contribuait à créer un esprit d'équipe, de gars prêts à tout, a-t-il dit.

M. Dave Code, de la Conférence des associations de défense, a affirmé qu'il ne pouvait défendre les actes posés par les soldats ivres mais a ajouté qu'il espérait que les gens n'en feraient pas un plat.

«Quand il s'agit de la Défense, les gens réagissent toujours excessivement, a-t-il commenté. De toutes façons, la vidéo a été tournée en août 1992 et la plupart des soldats qui y ont participé ne font probablement plus partie du régiment», ajoutait-il.

Découvertes technologiques

Pierre Marc Johnson invite Hydro-Québec à ne pas céder au secteur privé à n'importe quel prix

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Hydro-Québec ne doit pas céder à n'importe quel prix au secteur privé ses découvertes technologiques: elle ne doit le faire que si des partenaires privés peuvent lui apporter une «capacité substantielle de pénétrer les marchés», locaux et internationaux, et lui fournir un «rendement raisonnable» qui justifie la cession à leur profit des investissements publics.

Telles sont les balises qu'a tracées à la société d'Etat l'ancien premier ministre du Québec, Pierre Marc Johnson, devant le Club de l'électricité du Québec, hier midi. M. Johnson, qui se spécialise en droit corporatif et en droit environnemental international, a prononcé un discours qui a surpris plusieurs des gens d'affaires présents en raison de la connaissance surprenante affichée par l'ancien premier ministre à propos de la situation d'Hydro-Québec et des enjeux inhérents au partage controversé de son patrimoine technologique avec le secteur privé.

Selon M. Johnson, «déjà la gestion de ce type d'activités (les transferts technologiques) n'est pas sans poser des problèmes à la société d'Etat à cause de sa taille et des inerties inévitables qu'elle entraîne. À cela, il faut en ajouter d'autres. En effet, dans la mesure où le marché pour les nouvelles technologies ne saurait être uniquement

québécois, il faut, dans le processus de passage des connaissances aux produits, viser une viabilité qui s'appuie surtout sur un marché d'exportation. De la même façon qu'Hydro-Québec amène des technologies, qui lui ont coûté cher à développer, on s'attendra donc à ce que l'apport des partenaires comprenne une contribution substantielle, notamment une capacité de pénétrer les marchés qui sont le plus souvent des marchés d'exportation.»



Pierre Marc Johnson

M. Johnson avait axé son propos sur la nécessité pour Hydro-Québec d'exporter son expertise dans différents domaines, notamment sur le marché asiatique. C'est de ce côté qu'il voit une possibilité de compenser pour l'amenuisement de la demande en électricité au Québec et chez nos voisins. M. Johnson a rappelé que la demande en électricité a fondu de 5,5 % par an qu'elle était entre 1970 et 1989 à 2,8 % en moyenne entre 1989 et 1994, et qu'elle sera de seulement 1,2 % entre 1994 et 2001, prévoit-il.

Il ajoute que la croissance des exportations d'électricité vers les États-Unis, prévue en 1987, «ne se réalisera pas», ce qui explique que les promoteurs ne bénéficieront plus d'investissements annuels dépassant le milliard et demi de dollars, comme ce fut le cas entre 1990 et 1993.

M. Johnson n'est pas de ceux qui veulent privatiser Hydro-Québec: «Bien sûr, dit-il, Hydro-Québec continuera d'entretenir et de maintenir son système de production, de transport et de distri-

bution, de voir à la qualité de son parc immobilier et de surveiller les changements de conjoncture dans le marché des exportations d'électricité aux États-Unis. Mais si Hydro-Québec doit se développer — et permettre à une partie du Québec de le faire avec elle — elle doit se diversifier dans un monde où la concurrence et les conditions sont particulièrement exigeantes.»

Cette diversification, M. Johnson la voit du côté de la recherche et du développement des technologies, qu'il s'agisse de barrages, d'environnement, de gestion ou de technologies de pointe. M. Johnson note que la société d'Etat a investi 2 milliards \$ depuis 20 ans en recherche et développement avec des investissements annuels moyens de 140 millions \$, avec 900 chercheurs, ingénieurs et techniciens répartis dans plusieurs dizaines de laboratoires et six centres d'essai. En tout, précise-t-il, Hydro-Québec possède 1131 brevets, 184 produits brevetés ou en instance de l'être, 72 licences et une demi-douzaine d'entreprises regroupées sous le chapeau de Nouveler, qu'elle contrôle en tout ou en partie.

On peut se demander, poursuit M. Johnson en entrevue, si c'est le mandat d'Hydro-Québec d'être le moteur technologique du Québec et si elle ne devrait pas prioriser la production d'électricité au meilleur prix pour les Québécois. Il pense personnellement qu'il est plus avantageux de continuer de miser sur la société d'Etat parce qu'elle a déjà une bonne «masse critique de chercheurs» et qu'il existe une «synergie» productive entre les différentes activités de la société d'Etat.

Pas de fenêtres neuves pour les Affaires extérieures

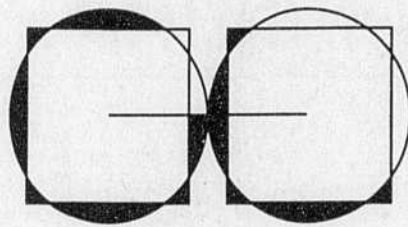
Ottawa (PC) — Le ministre des Travaux publics, David Dingwall, a annulé le contrat de 2,5 millions \$ accordé pour renouveler la fenestration du quartier général du ministère des Affaires étrangères.

Après avoir enquêté sur les circonstances de l'octroi du contrat, le ministre a conclu que l'entente était «imprudente» à une époque de restrictions des dépenses et il l'a immédiatement annulée, épargnant ainsi 1,5 million \$.

Le public avait jeté les hauts cris, la semaine dernière, lorsqu'un quotidien a obtenu des documents confidentiels démontrant que les Travaux publics avaient décidé de remplacer plus de 3000 fenêtres de l'édifice Lester-B. Pearson, alors que seulement quelques-unes d'entre elles étaient embeuées à cause de fuites dans les panneaux thermiques.

Les documents démontraient également que quelques panneaux, dont certains sont installés dans les bureaux jouissant d'une vue imprenable sur l'Outaouais, auraient pu être remplacés pour aussi peu que 30 000 \$.

En annulant le projet alors qu'il était en cours de route — 500 nouvelles fenêtres avaient déjà été posées —, le gouvernement devra déboursier 410 000 \$ pour les travaux déjà réalisés et de 535 000 à 685 000 \$ en guise de compensation pour bris de contrat.



G E O R G E S L A O U N

OPTICIEN

solde annuel

50%

de rabais

SUR TOUTES NOS MONTURES AVEC PRESCRIPTION.
NON VALABLE AVEC D'AUTRES PROMOTIONS.

➤ du 5 au 29 janvier 1995 ◀

4012, rue Saint-Denis
Coin Duluth
844-1919600 est, Jean-Talon
Métro Jean-Talon
272-3816

• EXAMENS DE LA VUE PAR OPTOMÉTRISTES •



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 989-0444

La maîtrise des intangibles

RÉSULTATS

Tirage du
95-01-18

03 08 15 18 26 34

Numéro complémentaire: 25

GAGNANTS	LOTS
6/6	4 3 000 000,00 \$
5/6+	17 85 778,20 \$
5/6	790 1 476,70 \$
4/6	40 952 54,60 \$
3/6	717 124 10,00 \$

Vente totales: 37 539 502,00 \$
Prochain gros lot (approx.):
15 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-01-21

Extra. Tirage du
95-01-18

NUMÉROS	LOTS
928309	100 000 \$
28309	1 000 \$
8309	250 \$
309	50 \$
09	10 \$
9	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Francis Cabrel au Théâtre du Forum

Généreux dans les limites de la décence française

SYLVAIN CORMIER

Pas chiche, le Francis. D'autres que lui font la part plus congrue à leur invité de première partie. En lever de rideau, Daniel Seff avait non seulement les 5500 spectateurs de Cabrel à sa disposition, mais deux des musiciens de son vieil ami, le claviériste Gérard Bikialo et le percussionniste Denis Benarrosh, en plus d'une choriste montréalaise, Kim Richardson, ainsi que des éclairages très corrects et un son aussi clair et précis qu'en deuxième partie. Bon signe, me suis-je dit. Cabrel est vraiment aussi généreux qu'on me l'avait laissé entendre, il va nous en donner.

De fait, sur le plan technique, il n'avait lésiné sur rien. Pour une rare fois, un show livré à gros moyens en France jusque dans l'imposant Zénith ne semblait pas avoir retréci en traversant l'océan. Cabrel avait apporté avec lui hier, au premier de ses quatre soirs au Théâtre du Forum, tous ses musiciens, des *vari-lights* en quantité industrielle, son fond de scène, ses projections et le tout. La sono était limpide, les effets de lumière au quart de jet. Il en a joué autant ici que là-bas, et même un peu plus, s'adjoignant Marie Denise Pelletier au deuxième

rappel (*Tout le monde y pense*). Il ira jusqu'à cinq, indélogeable, du *sing-along* de *Je l'aime à mourir* au party *Sarbacane* final.

A l'aise comme on l'a rarement vu (il a même esquissé un pas de danse au début d'*Animal*), il se sentait visiblement cent fois plus chez lui que n'importe quel autre chanteur français, le jumelage d'Astafort-Saint-Zénon et les dix-neuf autres voyages au Québec ayant fini par faire leur œuvre: «Bonjour, Montréal... et les environs, Laval, Longueuil... Repentigny peut-être?», a-t-il lâché d'entrée de jeu, en fin connaisseur de son public d'ici qu'il est, tout à fait capable d'admettre le caractère banlieusard de la majorité de ses adeptes (qui n'ont pas manqué de lui donner raison, clameurs à l'appui). Il avait tout du gars qui sait à qui il a affaire. Jamais dupe de la relation privilégiée qu'il a établie avec la part féminine de son public, il s'est gentiment moqué du nombre de ballades romantiques qui émailloient son spectacle, dans un bel accès d'autodérision matiné d'une évidente complicité: «Encore une chanson d'amour?», s'est-il enquis avant d'amorcer *L'Encre de tes yeux*. «Oh, celui-là, il fait que des chansons d'amour...» La foule a mugé.

De perfection technique en chaleur humaine, ne res-

taut plus que la musique à jager. Pas difficile. Exécution sans faille, évidemment: tous les musiciens savaient leur Cabrel sur la pointe des doigts. Ordre des chansons idéal, forcément, avec des blocs romantiques (*Petite Marie* juste avant *Octobre*, et *C'est écrit/Je pense encore à toi/Répondez-moi/Le Pas des ballerines* en succession), un peu de chronique sociale (*L'Arbre va tomber avec Tournier les hélicos*), une fort agréable séquence country-folk (*Rosie*, merveilleuse adaptation d'une chanson de Jackson Browne, suivie de *Quand j'aime une fois, j'aime pour toujours* de Richard Desjardins). Pas con, le Gascon. Les arrangements étaient riches, il va de soi, les versions souvent allongées par rapport aux originales.

Vous allez me dire: alors quoi, c'était le bonheur? Pour l'auditoire, complètement délirant à la fin, assurément. Mais pas vraiment pour moi. Cela tenait peut-être à tout ce que Cabrel m'avait dit en entrevue deux jours plus tôt, sur la place laissée aux musiciens, sur la liberté qu'ils avaient de ne pas jouer la même chose tous les soirs. Libres, ils l'étaient sans doute plus que jamais. Tout en demeurant dans les limites finalement très strictes et passablement contraignantes d'un show, somme toute, à

la française, très placé, figolé jusqu'aux solos à longueur pré-déterminée. C'était souvent brillamment mené, mais jamais à bride relâchée, jamais risqué au sens où un Stephan Eicher se tient constamment au bord du gouffre, jamais véritablement ouvert à l'aventure d'un solo qui dépasserait toutes les attentes comme dans les shows de Thomas Fersen.

C'était, malgré le naturel étonnant de Cabrel, malgré le plaisir évident qu'il prenait à la soirée et aux retrouvailles avec son public québécois, un show qui ne s'élevait pas au-dessus de lui-même, certes plus musical et farci de solos d'accordéon, d'orgue, de guitare, de percussions et même de basse, mais jamais sans compter, jamais vraiment au-delà de ce que l'on attend d'un show sans défaut de Francis Cabrel. Ce qui n'est pas rien.



PHOTO JACQUES GRENIER

GROZNY «En Tchétchénie, chaque maison est un palais présidentiel»

SUITE DE LA PAGE 1

endroits», a relevé le président du parlement tchétchène, Akhmad Idigov, lors d'une conférence de presse.

«Ce bâtiment était un symbole de notre résistance et nous ne l'avons quitté que parce que nous ne pouvions plus faire autrement. On ne peut rien contre des bombes qui descendent jusqu'au sous-sol. Dans de vrais combats, nous ne l'aurions jamais lâché», a également déclaré Akhmad Idigov.

Les conférences de presse des dirigeants tchétchènes se déplacent au fur et à mesure de l'avancée des troupes russes. Le président Djokhar Douaïev parlait il y a quinze jours du bunker du palais présidentiel, la semaine dernière de la périphérie de la capitale indépendantiste et, hier soir, le président du parlement donnait sa conférence dans une maison particulière à une dizaine de kilomètres de Grozny, sous le regard effrayé de ses habitants.

Il aura fallu trois semaines de pilonnage intensif pour que les forces russes parviennent à planter leur drapeau sur les ruines du bâtiment présidentiel. Les soldats russes et les troupes d'élite étaient depuis une semaine devant le palais dont ils se sont approchés en prenant un à un les bâtiments entourant le grand bloc de béton gris.

Mais une centaine de «défenseurs» résistaient toujours, mettant en échec l'une des armées les plus redoutées au monde.

Plus personne ne pouvait atteindre le centre à cause des francs-tireurs russes et des obus qui tombaient en pluie sur la ville. Selon des rumeurs, un réseau de passages souterrains leur permettait de s'approvisionner en munitions.

«Un bâtiment parmi d'autres»

«Le palais présidentiel, ce n'est qu'un bâtiment parmi d'autres. En Tchétchénie, chaque maison est un palais présidentiel et ils devront les prendre une par une», déclarait un combattant.

La prise du palais présidentiel de Grozny, hier, marque une victoire symbolique pour Moscou mais semble n'être qu'une étape dans une guerre qui devrait s'étendre au sud de la république indépendantiste.

Le chef d'état-major tchétchène Aslan Moskhadov a souligné après la prise du palais, lors d'une conférence de presse, hier, «ne voir aucune différence dans le cours des hostilités» car «nous sommes prêts à nous battre avec plus de force encore».

Pour le président russe Boris Eltsine, la date d'hier, jour où le drapeau tricolore russe a été hissé au centre

de Grozny, «apporte l'espoir» d'un rétablissement de la paix en Tchétchénie.

Pourtant, cette paix semblait toujours aussi éloignée qu'au jour de l'entrée des forces russes en Tchétchénie, le 11 décembre dernier.

«C'est une honte et non pas un gloire pour l'armée», a déclaré hier Alexandre Konovalov, directeur du Centre de recherches militaires et stratégiques, dans un entretien avec l'AFP.

«La prise du palais ne change rien, parce qu'elle ne résout pas le conflit tchétchène», a-t-il dit. «Le nombre de victimes du côté russe diminuera, mais la guerre prendra la forme de sabotages, d'attaques isolées et soigneusement préparées contre les troupes, d'actes terroristes dans les raffineries et les usines chimiques», a ajouté l'analyste.

Depuis l'intervention des troupes russes, les indépendantistes tchétchènes n'ont cessé de répéter qu'ils avaient aménagé des bases militaires dans la montagne, au sud de Grozny, dans la «grande Tchétchénie», d'où ils reçoivent régulièrement des renforts et du ravitaillement. Ils ont affirmé vouloir continuer le combat.

Vers un enlèvement?

Pour plusieurs experts russes, la perspective pour l'ar-

mée, après la prise du palais présidentiel dans la capitale tchétchène, de s'enliser dans un conflit interminable dans la «grande Tchétchénie», paraît plus que probable.

Il y a une semaine, le président tchétchène Djokhar Douaïev avait affirmé qu'une guerre de guérilla pourrait durer des années, peut-être plus longtemps que la guerre en Afghanistan, où l'armée soviétique avait tenté en vain d'écraser les moudjahidines entre 1979 et 1989.

Si les généraux russes invoquaient jusqu'ici la présence en ville d'une population civile pour justifier leurs défaites militaires, dans la montagne, peu peuplée, ils pourraient procéder à des bombardements intensifs.

Près de 120 000 habitants de Grozny, qui en comptait 400 000 avant décembre, se seraient réfugiés, selon l'interfax, dans les provinces limitrophes de la Tchétchénie.

Enfin, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a estimé hier à Bonn que la prise du palais présidentiel à Grozny par les troupes russes était une «affaire intérieure» russe dans laquelle l'ONU ne pourrait s'immiscer qu'à la demande du gouvernement russe.

«Je pense que la position des Nations unies est que la question de la Tchétchénie relève de la fédération russe et nous ne pouvons intervenir sans avoir reçu l'accord du gouvernement de Moscou», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

THIESSEN Jean Campeau réagit

SUITE DE LA PAGE 1

sons à l'origine des pressions qu'ont récemment subies les marchés financiers au Canada, celle qui ressort constamment est l'incertitude entourant les politiques économiques.»

Et de quelles politiques économiques s'agit-il? De celles arrêtées et répétées, pendant plusieurs années, par le fédéral mais aussi par les provinces lors de la confection de leurs budgets. Or, c'est un secret de polichinelle que ces derniers, les gouvernements, «ont eu de la difficulté par le passé à atteindre leurs objectifs en matière de réduction des déficits».

Cette année, la politique budgétaire devra se conjuguer avec vigueur afin de «ramener les déficits et l'endettement publics sur une trajectoire plus viable». On le répète, «sur une trajectoire plus viable» qu'incidentement M. Thiessen s'est refusé à quantifier, histoire de souligner, indirectement cela va de soi, qu'il était gouverneur et non ministre des Finances.

En pointant du doigt la culture du déficit qui nous distingue, et bien entendu «l'incertitude» qu'elle fabrique auprès des investisseurs étrangers auxquels nous avons quotidiennement recours, M. Thiessen a convaincu les cambistes, bien malgré lui, qu'il faut une fois encore sanctionner non pas tant le budget à venir que les explications données plus tôt cette semaine par M. Martin.

La réaction des opérateurs a donc été négative. Et lorsqu'on se penche de près sur cette sanction des marchés, on ne peut que constater qu'elle n'a pas été douce. Quand on a donné le coup d'envoi aux transactions de ce côté-ci de l'Atlantique, la devise canadienne était à 70,53 cents américains. Autrement dit, dans la nuit de jeudi, elle avait pris de la valeur sur

les marchés asiatiques et européens par rapport au niveau observé avant-hier en Amérique du Nord.

Eh! bien, c'est à l'ouverture, et seulement à l'ouverture, que la devise a circulé au alentours des 70,53 cents. Par la suite, et surtout pendant le discours de M. Thiessen, le dollar a évolué en zigzag jusqu'à ce qu'il atteigne 70,14 cents américains, soit son niveau le plus faible de la journée d'hier. Ainsi que l'a noté M. Ghazi, «la situation s'est corsée au point de convaincre la Banque du Canada d'intervenir».

La pression à la baisse sur les valeurs canadiennes préservant l'emprise constatée depuis presque deux semaines, les taux canadiens se sont échangés à la baisse. De sorte qu'en fin de journée, une hausse de 44 points du taux d'escompte qui sera déterminé mardi prochain s'était insérée dans le flux des capitaux.

Il faut comprendre que dans cette pression, celle d'hier, la remarque de M. Thiessen à propos du prochain référendum a joué un rôle. Un rôle minime, mais un rôle tout de même. Dans son exposé, le gouverneur a confié «qu'à ces inquiétudes (celles liées aux déficits) est venue se greffer, en les accentuant, l'incertitude d'ordre politique entourant les élections québécoises de septembre 1994 et la tenue prochaine d'un référendum».

A cette remarque, le ministre des Finances du Québec, Jean Campeau, a rétorqué par voie de communiqué en fin de journée: «Le gouverneur de la Banque du Canada tenait des propos tout à fait différents le 13 octobre dernier.» Il a aussi fait remarquer ceci: «Si, par exemple, le Canada n'avait pas une grosse dette, alors le fait qu'il y ait de l'incertitude au Québec serait préoccupant au plan social, mais ce ne serait pas inquiétant financièrement pour des investisseurs.»

FRAPPIER Le CALQ n'inquiète personne

SUITE DE LA PAGE 1

à savoir si le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la SODEC ne seraient pas flancés à des problèmes d'éthique parce que les gens qui prennent les décisions visant à aider les créateurs étaient les représentants de ces mêmes milieux.

Hier, la ministre a tenu à préciser qu'elle ne remettait pas en question l'existence du CALQ. Pour la SODEC, qui n'est pas encore sur pied, c'est autre chose.

M. Frappier, dont l'organisme, conçu pour conseiller le gouvernement, a participé à toutes les étapes de travail menant à l'adoption d'une loi créant la SODEC, perçoit la remise en question de la nouvelle ministre comme une insulte.

«Vos commentaires sur l'éthique dans le milieu des arts sont profondément blessants (...) Ils reflètent cette inadmissible condescendance des gens qui débarquent dans notre milieu avec tous les préjugés que l'on peut nourrir envers les artistes», écrit M. Frappier. Ce dernier a rencontré la ministre mercredi mais, lorsqu'il l'a entendue maintenir publiquement ses interrogations sur l'éthique quelques heures plus tard, il a conclu qu'il n'avait pas été écouté.

Au bureau de la ministre, le porte-parole de Mme Dionne-Marsolais a indiqué que la démission de M. Frappier était malheureuse et «un peu précipitée».

De plus, dans un communiqué émis hier en fin de journée, la ministre a tenu à préciser qu'elle appuyait le principe de l'évaluation par les pairs au sein du Conseil des arts et des lettres du Québec

(CALQ). Elle ajoute qu'il est un peu normal de faire un premier bilan du CALQ après un peu plus d'un an d'existence. Je veux, dit-elle, m'assurer du bon fonctionnement du Conseil. Je veux m'assurer que son mandat de gestion des fonds publics et d'attribution des subventions aux artistes soit accompli de la meilleure façon possible». Enfin, Mme Dionne-Marsolais exprime son souci vis-à-vis des régions, car elle désire s'assurer que les activités du CALQ leur soient équitables.

Mais ce n'est pas le CALQ qui inquiète M. Frappier, c'est la SODEC. Le producteur, qui a mis fin hier à un second mandat, rappelle à la ministre que la loi créant la SODEC a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et que les questions de conflit d'intérêts avaient été soigneusement examinées.

Malgré cela, la ministre croit que «nous devons nous interroger (à savoir) si le changement de structures est la seule et la meilleure solution pour répondre aux problèmes de fonctionnement de la SOGIC. Avant d'engager des sommes importantes, des mois de structuration et d'ajustements dans un nouvel organisme, il y a lieu de vérifier si des correctifs ne pourraient être apportés à la SOGIC à la satisfaction de tous.»

Par ailleurs, dans un autre dossier, le gouvernement doit annoncer aujourd'hui un changement de direction à la tête de Radio-Québec. Mme Françoise Bertrand aurait remis sa démission, après avoir été invitée à le faire.

PARIZEAU Une «nouvelle jeunesse» aux relations France-Québec

SUITE DE LA PAGE 1

le. Elle a notamment rendez-vous avec l'abbé Pierre, mardi. M. Parizeau est également accompagné de deux ministres, Rita Dionne-Marsolais (Culture et Communications) et Daniel Paillé (Industrie), qui auront des rencontres parallèles notamment sur la coopération entre la France et le Québec sur l'autoroute de l'information. Une quinzaine de journalistes québécois les suivront pas à pas.

La visite de M. Parizeau survient au début de la campagne électorale en vue des présidentielles d'avril. Le ministre des Affaires internationales n'est pas peu fier de pouvoir aligner un programme aussi substantiel à un moment où la classe politique française a d'autres chats à frotter. Et ce, d'autant plus que la bagarre s'est engagée entre des candidats de la même famille politique. M. Parizeau n'a pas de rendez-vous, par exemple, avec le maire de Paris, Jacques Chirac, qui, en retard dans les sondages, doit mettre les bouchées doubles en ce début de campagne. Aucune rencontre n'est encore annoncée avec des politiciens socialistes.

M. Parizeau sera le dernier chef d'État ou de gouvernement à être reçu par le premier ministre Edouard Balladur, jeudi, avant les présidentielles. Il sera reçu le

jour à déjeuner à l'Élysée par le président de la république, François Mitterrand. Il visitera mercredi le président du Sénat, René Monory, le président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, et le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé.

Accueilli à l'aéroport Charles-de-Gaulle lundi matin avec tous les honneurs du protocole, revue des troupes et honneurs d'usage, M. Parizeau commencera sa visite officielle proprement dite mardi.

Le midi, il prononcera à huis clos un discours devant les représentants des 47 pays membres de la Francophonie, réunis à Paris pour discuter de l'avenir de cette institution. M. Parizeau va expliquer aux dirigeants des pays francophones comment la souveraineté du Québec se répercute sur notre participation à la Francophonie. Il leur dira que le Québec ne veut pas faire la souveraineté contre le Canada et que la relation de ces pays avec le Canada n'en sera pas entachée.

Il sera par la suite accueilli à la grille d'honneur de l'Assemblée nationale par son président, Philippe Séguin. Ce dernier a manifesté, lors de la visite de Lucien Bouchard à Paris en mai, son encouragement aux souverainistes. M. Parizeau entrera par la grille d'honneur, un privilège qui n'a pas été accordé à un visiteur étranger

depuis longtemps, une «fleur» à M. Parizeau, symbolique mais qui a tout de même son importance. Au ministère des Affaires internationales, on trouve cette attention très «sweet», tout en se défendant de mesurer la longueur des tapis rouges ou de vouloir, de quelque façon que ce soit, faire avec le Canada des batailles de «flag sur le hood», comme dirait Jean Chrétien.

C'est mardi que M. Parizeau prononcera le principal discours de sa visite devant des membres de l'Assemblée nationale réunis dans la salle des fêtes, celle où René Lévesque avait pris la parole en 1977. Ce discours pourrait être retransmis en direct ici à TV5, comme l'avait été celui de Jean Chrétien au Sénat avant Noël. M. Parizeau expliquera en quoi les relations France-Québec sont importantes, expliquera le projet de son gouvernement de faire du Québec un pays, dira que la «non-ingérence, non-indifférence, c'est parfait» et qu'il s'attend, comme le suggérerait un rapport de sénateurs français, à ce que la France soit prompte à reconnaître le nouveau pays souverain, après un vote positif.

Mercredi, il abordera les aspects économiques de son option à un déjeuner offert par le Conseil national du patronat français. Il discutera des implications géopolitiques de la souveraineté et de la place du Québec en Amérique du Nord dans un contexte de libre-échange

devant un parterre de diplomates, de gens d'affaires et d'universitaires provenant de divers pays des trois Amériques en poste à Paris, vendredi, à un déjeuner de l'Institut France-Amérique.

M. Parizeau veut également profiter de sa visite pour «donner une nouvelle impulsion» à la coopération entre les deux États dans divers domaines clés. Lors de sa rencontre avec M. Balladur, il approuvera un relevé de décisions des deux premiers ministres dans les domaines de la jeunesse, de l'autoroute de l'information, du développement des régions, de la culture et de la coopération industrielle.

Cette visite a pour but de donner une «nouvelle jeunesse» aux relations France-Québec qui avaient, selon M. Parizeau, été négligées depuis plusieurs années. Le ministère des Affaires internationales parle de tuteur. Cette relation a souffert entre autres de deux interims d'un an et de deux vacances de trois mois au poste de délégué du Québec à Paris, de l'abandon, depuis 1989, des visites alternées entre premiers ministres et d'une réduction de près de la moitié des budgets du Québec consacrés à la coopération bilatérale. La dernière visite ministérielle québécoise à Paris remontait, avant les élections, à octobre 1993. Daniel Johnson avait toutefois effectué une visite officielle à Paris en février 1994.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEUVEY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559